SELLAL L'A ANNONCÉ HIER

Une loi de finances complémentaire en préparation

Une loi de finances complémentaire pour l'année 2015 est en préparation, annonçait hier le Premier ministre, lors de l'ouverture de la Conférence nationale sur le commerce extérieur. Indiquant que près de 40 milliards de dollars circulent hors circuit bancaire, Abdelmalek Sellal invite les opérateurs de l'informel à investir dans l'économie.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir)- Première du genre, la Conférence nationale sur le commerce extérieur a été ouverte hier au Palais des Nations (Club-des-Pins), sous l'égide du Premier ministre, et en présence de plusieurs représentants de la chaîne économique et commerciale nationale.

Abdelmalek Sellal qui a qualifié cette rencontre de «très importante» dans le contexte actuel, marqué par la chute des cours du pétrole, insistera ainsi sur la nécessité de promouvoir le commerce extérieur, dans le but de consolider l'économie nationale. A ce titre, le Premier ministre annonce l'élaboration d'une loi de finances complémentaire (LFC) pour l'année 2015.

Le gouvernement prévoit, dira-t-il, l'élaboration «dans les prochains mois, d'une LFC (qui comprendra) des décisions et des mesures pour l'économie nationale, notamment les aspects liés au commerce extérieur».

Une annonce au demeurant officielle et inédite de la part du responsable de l'exécutif, même si l'éventualité d'une LFC avait été déjà supputée au regard du contexte actuel et que son contenu reste encore à définir. S'agira-t-il de mesures davantage stimulantes pour le développement des exportations et l'assainissement des importations ? Est-il question de mesures coercitives vis-à-vis des importations ?

Le Premier ministre qui assistera à toute la séance plénière matinale n'y répondra pas. Ce faisant, Abdelmalek Sellal, qui écarte tout retour au monopole public, toute remise en cause de la liberté de commerce ou celle des engagements extérieurs, insistera sur la nécessité de «maîtriser» le commerce extérieur, de «rationaliser coûte que coûte, vaille que vaille» les importations et de considérer celles qui sont «utiles». Cela même si 63% des achats à l'extérieur effectués en 2014 ont porté sur les biens d'équipements et que la tendance à la réduction des importations soit à la baisse pour les derniers mois. Ce qui implique cependant de poursuivre «inlassablement», avec «la force de loi» la lutte contre la fraude et l'évasion commerciales et fiscales et autres «grands abus» constatés en matière d'importations (utilisation indue du paiement par crédit documentaire, recours à de faux registres de commerce...).

Soucieux de promouvoir et de «matrîser» le commerce extérieur, le Premier ministre évoquera en ce sens le projet de licences d'importations, en cours d'examen parlementaire, et dont la mise en place permettra une meilleure visibilité de l'acte d'importation.

Comme Abdelmalek Sellal évoquera la nécessité de soutenir le développement des exportations, en appelant à «créer la classe des exportateurs et des importateurs», des «professionnels» et des opérateurs qui activent «produit par produit, branche par branche et pays par pays».

Auparavant, le Premier ministre, qui avait rassuré sur la capacité de l'Algérie à contrecarrer l'effet de la la chute des prix du pétrole, «toutes les hypothèses (de prix) étant prises en compte», selon lui, indiquera que l'Algérie dispose de ressources financières conséquentes. Notamment des liquidités bancaires, estimées à 2 324 milliards de dinars (l'équivalent de 25 milliards de dollars) et qui «permettent de poursuivre le programme d'investissement».

A charge cependant que les banques octroient des crédits destinés à financer l'investissement destiné à la production et non «l'importation pour la revente» de produits de consommation.

Notons que le Premier ministre exclut tacitement les crédits à la consommation de produits locaux.

Photos : NewPress

Sellal rassure sur la capacité de l'Algérie à contrecarrer l'effet de la chute des prix du pétrole.

Toutefois, Abdelmalek Sellal évoquera, lors de son intervention d'ouverture, que les liquidités «informelles», hors circuit bancaire, représentent quelque 3 700 milliards de dinars, soit l'équivalent de 40 milliards de dollars. Un commerce «non clair», une économie informelle dont Abdelmalek Sellal invitera les acteurs à ce qu'«ils investissent leur argent dans l'économie». Toutefois, le Premier ministre ne sera pas clair concernant l'identité de ces investisseurs souhaités, les conditions et modalités de leur intervention. A ce propos, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, indiquera ultérieurement que «des mesures» sont impulsées, notablement au cours de cette année, pour le développement du marché interbancaire, la promotion des moyens de paiements modernes en vue de «réduire le cash» et «promouvoir la couverture» à terme des banques. Comme Mohamed Laksaci évoquera des mesures visant à cibler «les opérations d'importations de zones à risque» en termes de laxisme, ainsi que «l'évaluation approfondie des dispositifs de contrôle interne des banques».

Après l'intervention du Premier ministre, les travaux de la première séance matinale de cette conférence nationale ont été marqués par les interventions du ministre du Commerce, Amara Benyounès, des ministres des Affaires étrangères, des Finances, de l'Agriculture et du Développement rural, de la Pêche et des Ressources halieutiques, ainsi que du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, du vice-président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), représentant le patronat, et du secrétaire général de l'Union générale, des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Saïd.

Ainsi, le ministre du Commerce évoquera la nécessité de traiter la quadruple problématique liée à la disponibilité de l'offre exportable et compétitive, la cohérence entre les poltiques sectorielles et la politique du commerce extérieur, la capacité à réduire l'impact de la chute du prix du pétrole sur les équilibres financiers extérieure, outre l'efficacité des institutions de gouvernance et de contrôle du commerce extérieur et de ses flux financiers.

Amara Benyounès s'interrogera sur les moyens de «concilier les impératifs du redressement industriel avec les exigences et les obligations qu'imposent les accords commerciaux déjà signés ou ceux en voie» et sur l'existence ou non d'«une structure d'évaluation du commerce extérieur suffisamment compétente et de capacités d'analyse, dans ce domaine». Quant au secrétaire général de l'UGTA, il insistera sur «la bataille de l'exportation qui passe par la bataille de l'encouragement de la production nationale», s'interrogeant néanmoins sur la teneur de l'offre d'exportation. Estimant avec force exemples que «l'importation a consommé (bouffé) les disponibilités financières du pays», portant ainsi atteinte à la production nationale, Abdelmadjid Sidi-Saïd appellera à prendre «des mesures drastiques» à l'endroit des importateurs de produits fabriqués localement. Il évoquera dans ce sens la possibilité d'élaborer un «listing» des produits d'importation en vue, soit de «les contingenter» ou de les «interdire», voire d'«arrêter» l'activité des importateurs étrangers, au-delà de la création d'une banque à l'étranger et de «reconsidérer la lettre de crédit».

C. B.

PRODUITS PYROTECHNIQUES

L'importation est toujours interdite

L'importation de produits pyrotechniques est toujours interdite, assurait hier le ministre du Commerce lors de la Conférence nationale sur le commerce extérieur.

En marge de la séance plénière de l'après-midi, Amara Benyounès a précisé que l'importation des pétards est «interdite depuis 1962», ajoutant qu'il a envoyé voilà deux mois une correspondance au Premier ministre pour «mettre un terme» à la commercialisation de tels produits.

Notons dans le même sens que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait estimé lors de son allocution d'ouverture que l'économie nationale n'avait pas besoin de l'importation de produits pyrotechniques mais de produits, matières premières et intrants qui «servent» cette économie.

Une assurance de l'exécutif qui contredit les supputations exprimées ici et là, notamment au sein de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et même par des cadres sectoriels, dans le contexte où les pouvoirs publics peinent à maîtriser le commerce dès l'invasion des pétards, à l'approche de la fête d'El Mawlid Ennabaoui, voire à contrecarrer l'influence de certains lobbies, malgré les efforts des services de contrôle économique et de la douane.

C. B.

IL SE TIENDRA DU 11 AU 12 AVRIL À PARIS

Un forum pour le retour de la diaspora algérienne

La troisième édition du forum ITN Emploi, visant la facilitation du retour des compétences nationales de l'étranger en Algérie, se tiendra les 11 et 12 avril à l'espace Charenton à Paris.

Salah Benreguia - Alger (Le Soir) - La fuite des cerveaux ne doit plus être considérée comme une fatalité et un phénomène exclusivement négatif. Il convient aujourd'hui de raisonner en termes de mobilité et circulation des compétences au niveau international.

De ce fait, la diaspora algérienne représente une force inestimable pour l'Algérie et les conditions sont favorables au retour de ceux qui le souhaitent. C'est l'approche développée par les organisateurs de la 3e édition du forum ITN Emploi au cours de la conférence de presse tenue hier au Palais de la culture d'Alger. Pour ces derniers, il existe, pour un bon nombre d'Algériens résidant à l'étranger, une volonté de s'investir dans le développement économique du pays, amenant ainsi un transfert de technologie et de savoir-faire.

«Le forum ITN Emploi spécial Algérie organisé par le cabinet conseil en recrutement et formation à l'internationale ITN (International Talents Network), spécialisé dans les profils d'Algériens établis à l'étranger, est aujourd'hui une réelle passerelle entre entreprises d'Algérie et candidats souhaitant décrocher un emploi», selon les mêmes sources. «La création du cabinet découle de deux besoins. Celui des entreprises à recruter des compétences et celui de la diaspora qui veut s'installer en Algérie. Nous organisons régulièrement des rencontres pour mettre fin aux préjugés concernant l'Algérie.

Le cabinet est établi à Toulouse, avec une antenne de liaison à Paris. Depuis janvier dernier, il a un bureau en Algérie», a indiqué Amina Kara cofondatrice de l'ITN. Mme Kara a également ajouté que près d'une centaine d'Algériens établis à l'étranger, dont 31 via l'ITN, sont revenus en 2014. «Les domaines de compétences des Algériens demandeurs sont variés : 65% ont un bac+5. Ce sont notamment des ingénieurs en management en gestion», a-t-elle ajouté.

De son côté, Fatma-Zohra Chikh, une Algérienne qui a décidé de rejoindre l'Algérie à la fin de ses études en commerce, a fait savoir que son objectif est «d'apporter un plus pour l'économie du pays». «Je sais que je sacrifie quelque chose en m'établissant en Algérie mais aussi je vais apporter un plus pour l'économie du pays. Nous voulons juste participer à la croissance, on ne veut pas que l'Algérie soit considérée comme le vilain petit canard», a-t-elle expliqué.

Il est utile d'indiquer que pour l'édition de cette année dont le partenaire officiel est Djezzy avec le sponsor de NCA Rouiba et Cevital, «un espace création d'entreprise» sera proposé pour la première fois afin de répondre aux interrogations des porteurs de projets souhaitant investir en Algérie, avec la présence d'experts et des témoignages d'entrepreneurs ayant tenté l'aventure.

S. B.